

# agencement et signalétique

## Le constat de départ

Comme toute entreprise, l'officine a besoin de se rénover.

L'agencement ne doit pas être seulement "design" mais aussi fonctionnel.

L'amélioration doit se faire tout autant sur l'espace vente que sur l'espace travail pour permettre des économies de temps et de fatigue. **Avoir un mobilier adapté à chaque officine** en fonction du travail et de l'espace est un **concept différent des franchises et enseignes**, et permet en même temps de faire des économies substantielles.

**Le service agencement OPTIPHARM, un agencement sur mesure**

### • Agencement global

Zones vente, travail et réserves, espace de confidentialité

Conception et réalisation : le mobilier est réalisé sur mesure et en plus modulable et personnalisé (couleurs, matériaux, etc...)

### • Agencement partiel

Zone vente : mobilier sur mesure ou mobilier dessiné pour Optipharm avec la possibilité de personnalisation.

### • La signalétique

Fourniture de bannières, frontons, (**pour l'espace prévention et la zone libre accès**) et panneaux vitrines.

## Modalités

Contactez Optipharm au 02 54 22 44 10 pour connaître le coût de la prestation négociée pour l'ensemble des adhérents Optipharm.

Mise en relation avec un spécialiste reconnu (**Atelier Philippe MARIN**) à des conditions avantageuses. atelier.ph.marin@wanadoo.fr

## Avantages

- un service sur mesure,
- un agencement personnalisé
- un agencement qui prend en compte l'ergonomie,
- des conditions négociées,
- une totale liberté de choisir,
- un agenceur avec une solide référence



**Espace  
Prévention**



**Zone Libre Accès**  
 Votre pharmacien vous conseille

TAMPON PHARMACIE

Je suis intéressé et souhaiterai un contact.  
 Fax au : 02 54 07 17 91